



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université Paul Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009262

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier et Béziers.

- Délocalisation(s) :

Délocalisation(s) éventuelle(s) du diplôme à l'étranger (et modalités) : Site Du Guesclin de Béziers (L1, L2, L3 AES MISASHS), Université de Libreville du Gabon : 1^{ère} et 2^{ème} années et une troisième année avec les deux parcours AGE et CAI, Institut Franco-Chinois Renmin University of China – Pekin Suzhou : mention de licence qui existe depuis 2010, de la première à la troisième année, dont les deux parcours AGE et CAI en troisième année.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Co-diplômation(s) : Université Montpellier 1 – UFR AES.

Présentation de la mention

La licence mention *Administration économique et sociale* est proposée par l'Université de Montpellier 3 dans le cadre d'une co-diplomation avec l'Université Montpellier 1 (UFR AES). Deux sites sont ouverts aux étudiants de la licence *Administration économique et sociale* : Montpellier et Béziers. Cette licence offre aux étudiants la possibilité de se spécialiser dès la première année, pour arriver à la troisième année avec cinq parcours (*Administration et gestion des entreprises, Commerce des affaires internationales, Sciences économiques et sociales, Développement social et Mathématique, informatique, statistique appliquée aux sciences humaines et sociales*) et la possibilité d'intégrer une licence professionnelle. Cette mention prépare les étudiants aux métiers d'administration publique nationale et territoriale ainsi qu'aux postes de responsabilité au sein des petites et moyennes entreprises. Les diplômés de la licence peuvent accéder à quatre différents masters de management des ressources humaines et de développement social. Pour permettre aux étudiants de réaliser cet objectif, cette mention leur offre une formation multidisciplinaire : des fondamentaux du droit, de l'économie et de la gestion, des enseignements d'ouvertures (culture générale et savoirs fondamentaux) et des enseignements d'acquisition des compétences transversales (informatique et deuxième langue vivante).

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La licence mention *Administration économique et sociale* complète l'offre des licences de l'Université Montpellier 3. Les effectifs de cette licence représentent près de 10 % des effectifs globaux de l'Université de Montpellier 3, globalement ils ne cessent d'augmenter depuis 2009 jusqu'en 2013, en passant de 261 à 389 en L1, de 204 à 215 en L2 et de 297 à 338 en L3. Cette licence se caractérise par l'éventail de parcours qu'elle offre en troisième année de licence (L3). Les cinq parcours sont répartis sur deux sites. Ce qui a mené à une mutualisation de quelques enseignements entre les parcours, offerts sur les deux sites, à tous les niveaux (quatre enseignements en L1 pour un volume total de 156h CM et 104h TD, cinq enseignements en L2 pour un volume total de 156h CM et 91h TD). Cette organisation, malgré sa complexité, offre des enseignements correspondant parfaitement aux besoins des étudiants et répondant aux objectifs affichés. Cette mention peut présenter une solution polyvalente pour des étudiants voulant évoluer dans une perspective économique et sociale. Cette formation offre aux étudiants l'opportunité de suivre des enseignements fondamentaux en économie, gestion et droit, ainsi que des enseignements renforçant les compétences transversales. Une bonne progressivité entre les enseignements est à noter. De plus, le contenu de la formation montre une bonne connaissance de la dynamique du marché de travail et des besoins futurs en personnels administratifs. Une volonté d'offrir aux étudiants un premier contact avec le milieu professionnel est visible par les différents moyens mis en place, en particulier le suivi dans l'élaboration du projet professionnel tout au long du cursus. Au final, une bonne cohérence entre les objectifs affichés et les enseignements proposés est à noter.

Un effort de communication est à signaler pour cette licence : des réunions d'informations et de réorientations sont organisées au sein des lycées, des journées portes ouvertes et la participation au forum de l'étudiant. On peut constater, aussi, l'installation de bons dispositifs d'aide et de prise en charge des étudiants en situation d'handicap (prise de notes, interprète LSF (langue des signes française), adaptation de documents, reprise de cours, assistance aux études, tiers temps, salle réservée, secrétariat aux examens. Un excellent dispositif de tutorat composé de tuteurs d'accueil et de tuteurs d'accompagnement, offrant à tous les étudiants une aide personnalisée. Les dispositifs d'aide à la réussite tels que les enseignements de mise à niveau sont assurés selon les besoins des étudiants. Des travaux dirigés de soutien et un dispositif de « semestre renouvelé » (pour les étudiants ayant obtenu entre 9 et 10 à leur premier semestre, S1) est mis en place et représente une innovation à féliciter pour cette licence (94,9 % des étudiants sont satisfaits de la seconde évaluation). Cependant, les enseignements de méthodologie du travail universitaire sont insuffisants, au regard du nombre d'abandons en première année en forte augmentation (3 en 2009, 8 en 2010, 16 en 2011, 12 en 2012 et 61 en 2013). Un grand nombre d'accords de coopération avec une dizaine d'universités réparties sur les cinq continents témoignent d'un énorme encouragement à la mobilité. Tous ces éléments mènent à la conclusion que les dispositifs d'aide à la réussite sont satisfaisants.

L'insertion professionnelle des étudiants est un élément central dans l'organisation des enseignements. Cette mention offre aux étudiants l'opportunité d'être suivis dans la préparation de leurs projets professionnels tout au long de leurs cursus. Plusieurs éléments concernant l'insertion professionnelle des étudiants sont manquants ou non renseignés, ce qui entraîne un manque de visibilité sur le devenir des étudiants. 7 % des inscrits pédagogiques ayant validé leur diplôme ont intégré la vie professionnelle (14 des 197 inscrits en L3). Toutefois, le dossier ne renseigne pas sur les non diplômés. En revanche, est à noter un meilleur suivi des diplômés ayant intégré les différents parcours du master proposé à l'Université Montpellier 3 ou d'autres masters dans d'autres établissements. Une information précise confirme qu'environ 50 % des diplômés en 2009 et 2010, 60 % en 2011 et 73 % en 2012, ont intégré un master. Un suivi satisfaisant des étudiants et un taux d'admission en master croissant est constaté, malgré une faible ouverture des débouchés offerts aux diplômés souhaitant rester à Montpellier.

L'offre de cette licence est orchestrée par une équipe pédagogique motivée, multidisciplinaire et riche en compétences. Cette équipe a montré une bonne connaissance de la population des étudiants. Elle leur offre une licence répondant à leurs besoins et leur fixe des règles d'admission spécifiques à tous les niveaux. Cette équipe a montré de grandes flexibilités et adaptations en montrant une réelle volonté à intégrer les résultats des évaluations dans le processus d'amélioration de la formation, malgré que le conseil de perfectionnement soit inexistant. Cette équipe majoritairement composée par des enseignants-chercheurs a négligé la dimension professionnelle. Le volume horaire assuré par ces intervenants professionnels ainsi que leur nombre n'ont pas été renseignés. L'autoévaluation fournie a été conduite avec une grande transparence et une remarquable sincérité. Toutefois, il est à noter que la présentation du dossier peut faire l'objet d'une amélioration pour les prochaines évaluations.

- Points forts :

- Une équipe pédagogique attentive à la réussite des étudiants qui leur assure des suivis personnalisés.
- Une politique d'évaluation des connaissances innovante (semestre intensif).
- De nombreux accords de coopération avec des universités étrangères témoignent d'une ouverture à l'international bien développée.

- Points faibles :

- Un faible dispositif d'insertion professionnelle.
- Un manque d'informations sur les intervenants professionnels extérieurs.
- Un manque de précision sur les tenants et les aboutissants des coopérations internationales annoncées au début.
- Nombre d'abandons en première année est en forte augmentation malgré des efforts d'orientation et de sélection.

- Recommandations pour l'établissement :

Un renforcement de l'équipe enseignante par des intervenants externes serait fortement conseillé. Mettre en place un dispositif de suivi des anciens diplômés pourrait aider l'établissement à collecter plus d'informations concernant les non diplômés et les diplômés n'ayant accès ni à un master ni à un travail. Il conviendrait de mieux soigner la présentation du dossier.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 25 juin 2014

Affaire suivie par : **Matthieu Gayet**
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observations sur l'évaluation de la licence mention :
Administration économique et sociale

V/Réf. : Demande n° S3LI150009262

Monsieur le directeur,

Concernant la licence AES, mis à part quelques aspects qui ont été indiqué dans la demande de correction du 2 juin 2014 et quelques imprécisions mineures, le rapport rendu par l'AERES est globalement précis et reflète l'état de la Licence AES de l'UM3 et les informations disponibles à la fin de l'année académique 2012-13. Le bilan de la Licence étudié par les rapporteurs a en effet été rédigé l'été 2013.

Depuis le département AES, et en particulier l'équipe pédagogique et administrative se sont engagés dans un processus d'amélioration du cursus qui a conduit à l'élaboration d'une nouvelle maquette et des aménagements dans la gouvernance.

La nouvelle maquette renforce le dispositif déjà en place pour faciliter l'orientation professionnalisante des étudiants de la Licence. Outre les interventions de professionnels en L2 et L3, mentionnées dans la demande de correction, un cours optionnel de découverte d'un champ professionnel permet, entre autres, aux étudiants d'intégrer plus aisément le diplôme L pro « Intervention Sociale - Animation sociale et socio-culturelle ». Dans ce même jeu d'option, où les étudiants peuvent déjà suivre des cours de préparation aux concours administratifs, seront ouverts dès la L2 des cours préparant aux carrières de l'enseignement, notamment dans le secondaire par le concours dans les matières de sciences économiques et sociales. Il faut par ailleurs ajouter que le parcours « développement social » ouvert en 3ème année permet aux étudiants de s'orienter d'une manière très concrète vers le monde associatif, un débouché qui n'est pas mentionné dans le rapport. Enfin, depuis 2014, les étudiants du parcours « commerce et affaires internationales » bénéficient de l'ouverture sur le monde de l'entrepreneuriat à l'international, grâce à la collaboration entre AES et LEA, notamment la participation de ces étudiants aux conférences organisées dans le cadre du partenariat entre le Master « négociation et projets internationaux » de la filière LEA et la Chambre de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon International.

Afin d'améliorer l'adéquation de notre offre aux aspirations des étudiants¹, les deux principaux parcours de la Licence AES (administration et gestion de l'entreprise ; commerce et affaires internationales) ont été étendus par l'introduction de deux options qui permettent d'orienter les étudiants, selon leurs préférences, soit vers la découverte du secteur marchand (entreprises), soit à celle du secteur non-marchand (administrations publiques et associations), selon le choix d'option de l'étudiant.

1 L'enquête primo-entrants montre que 18% de nos étudiants en 2013 aspirent à travailler dans l'administration publique, la même part qui déclare souhaiter travailler dans le secteur privé (entreprise, commerce, RH).

Le souci d'améliorer l'orientation des étudiants a aussi guidé l'institution du premier conseil de perfectionnement de la Licence AES, où des représentants du monde professionnel ont été invités et ont participé. Il s'agit d'une innovation dans la gouvernance du diplôme. Ce Conseil a été réuni le 18 mars, composé d'un représentant de l'administration territoriale et un représentant du monde associatif dans le domaine du social, de la directrice du département, des responsables pédagogiques de la Licence et des trois sections disciplinaires, de deux secrétariats pédagogiques, et six étudiants des trois années de la Licence. Le Conseil a été interpellé sur le projet de maquette, ainsi que sur deux autres aspects : comment renforcer les échanges avec le monde professionnel (interventions, conférence et stages), et comment accompagner les étudiants en difficultés afin d'améliorer leur réussite. Concernant le premier point un projet a émergé pour la constitution d'un partenariat stable impliquant des représentants des milieux des entreprises et associatifs, des administrations territoriales, des filières d'enseignement secondaire, et de l'insertion. Ces échanges ont été prolongés par la rencontre avec un représentant de l'académie et un contact avec Pôle emploi.

L'équipe pédagogique est consciente du problème de l'abandon au cours de la première année, problème souligné par le rapport de l'AERES. Les primo-entrants sont composés par un tiers du baccalauréat économique, par un tiers du baccalauréat professionnel, d'environ un sixième du baccalauréat technico-tertiaire, et d'un dixième de baccalauréat scientifique. Le premier et le deuxième profil ont un taux de réussite dès la première année d'environ deux tiers, comparable à d'autres filières universitaires, notamment au sein de l'établissement. Ceci n'est pas le cas pour les deux autres profils de bacheliers, pour lesquels le taux de passage en deuxième année reste faible même en redoublant, surtout dans le cas du baccalauréat professionnel. Les nouveaux critères d'admission dans les IUT et BTS devraient réduire les inscriptions de bacheliers technico-tertiaires dans les prochaines années.

Le département a donc mis en place un dispositif pédagogique particulier adapté au profil de ces étudiants pour améliorer leur réussite. Ce public a des lacunes qui nécessitent d'être palliées, pendant la première année, afin qu'ils obtiennent les compétences et connaissances validées par le diplôme au cours des trois ans de la licence. Il s'agit principalement de lacunes en expression écrite, analyse de textes et mathématiques élémentaires. Pendant la première année une option leur sera proposée leur permettant de bénéficier d'un enseignement ciblé pour certaines matières de spécialité disciplinaire, expression écrite et méthodes quantitatives pour les sciences sociales.

Ainsi, la Licence AES offerte par l'Université Paul Valéry Montpellier 3 présente une réelle spécificité et est en constante évolution, afin de répondre aux différents profils d'étudiants. Les remarques formulées par l'AERES ont été prises en compte, en partie anticipées, et ont guidé, dès septembre 2013, l'élaboration de la nouvelle maquette pour les années futures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Fraïsse', with a stylized flourish extending from the end.

Anne Fraïsse